

ODJ :

- 1 → Désignation du secrétaire adjoint de séance
- 2 → Approbation du PV du CTMESR du 16 juillet 2019
- 3 → Projets de texte :
 - Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels enseignants-chercheurs et assimilés et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) dans les établissements d'enseignement supérieur
 - Décret relatif aux délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation
 - Décret relatif aux autorités déconcentrées des ministères en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- 4 → Point d'information :
 - Bilan de la prime COVID

Contexte : la réunion est en mixte visio et présentiel. Les représentants CGT et FO sont présents sur place avec l'administration. Nous Sud sommes en visio (le son est parfois pas terrible) et nous avons quelques difficultés à nous connecter au début ; du coup alors que l secrétariat adjoint aurait dû nous revenir, c'est une autre OS qui s'y colle (on n'y coupera pas la prochaine fois...)

Déclarations liminaires

Chaque OS a fait une déclaration au sujet de l'assassinat de S. Paty et des propos de Blanquer. Certaines ont aussi évoqué les conditions de travail dans les universités et réitéré leur refus du projet de loi de programmation de la recherche. Certaines ont aussi évoqué le protocole carrière et rémunération de la LPR.

Déclaration de Sud

Samuel Paty, un professeur d'histoire géographie a été assassiné pour avoir fait cours sur la liberté d'expression, fondement inaliénable de notre démocratie. Il n'y a pas de mot suffisamment puissant pour qualifier l'inqualifiable, simplement qu'un enseignant est mort dans des circonstances horribles après avoir simplement exercé son métier.

L'Union syndicale Solidaires partage l'émotion immense provoquée par le meurtre de Samuel Paty et se tient aux côtés de ses proches, ses ami-es, ses élèves, ses collègues et toutes celles et ceux pour qui le respect d'autrui et de sa possibilité d'exprimer son point de vue sans risquer sa vie sont au fondement de nos libertés et de notre société.

Comme le fascisme, le fanatisme et l'obscurantisme prospèrent sur le terreau de la misère à laquelle notre système capitaliste n'apporte aucune réponse. Au contraire, il crée toujours plus d'inégalités abyssales et de guerres, donc de la misère et de souffrance auxquels certain-es croient

pouvoir trouver dans l'intolérance et la haine religieuse une réponse à leurs maux. Une fois de plus, certain.es instrumentalisent ces événements dramatiques pour faire des amalgames racistes inacceptables et stigmatisant contre l'ensemble des personnes musulmanes.

Nous continuerons de nous battre tant qu'il le faudra pour un autre avenir, dans la tolérance et la justice.

Jean-Michel Blanquer a dénoncé, dans la presse comme à l'Assemblée nationale "l'islamo-gauchisme" qui ferait "des ravages à l'université". Il s'est particulièrement attaqué à l'Unef.

Ce type de propos indignes qui occupent l'espace médiatique à toute heure et sur toutes les antennes, sont d'autant plus graves que les groupuscules d'extrême-droite qui agissent de plus en plus ouvertement sur les campus s'appuient dessus.

Les organisations étudiantes et les organisations syndicales qui luttent contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, les oppressions de genre dans la société, et défendent la laïcité ainsi que la neutralité du service public d'éducation et de la recherche sont justement l'expression de la solidarité et du combat contre le fanatisme et l'obscurantisme. S'il faut trouver des "complicités intellectuelles" avec les thèses d'extrême-droite, c'est dans les propos du ministre qu'il faut les chercher.

Nous condamnons les propos de Jean-Michel Blanquer et le répétons avec force : nous condamnons toutes les généralisations, stigmatisations et récupérations réactionnaires du drame de Conflans Ste Honorine.

DGRH : émotion forte suite à l'assassinat de S. Paty dans tout le ministère ESR et sco ; le sera encore le 2 nov jour de la rentrée. Tout le personnel se sent concerné. Concernant le renforcement protection fonctionnelle des fonctionnaires : Il y a l'enquête administrative qui est en cours.

A pris note des interventions contre les propos de Blanquer ; fera remonter au MEN et aussi à Vidal 3ème session de fonctionnarisation au CROUS : on en reparlera.

Crise sanitaire : vont continuer d'alimenter la FAQ

Budget pour dépenses spécifiques : pas de vision pour l'instant

Ne commentera pas propos JM Blanquer

SGEN-CFDT : avait été coupé ; termine sa déclaration...

Condamne tout ce qui exclue et divise; éviter les amalgames; mise en place des politiques publiques par l'État ; exemple : RSA au moins de 25 ans, chèque solidarité aux plus modestes. Université victime de groupe fondamentaliste et extrémistes, condamne propos Blanquer et demande soutien ministre ESR. Et aussi pour la crise sanitaire, télétravail ; télétravail refusé aux agents qui le demandent ; mise en place formations hybrides d'actualité; nécessité achat matériel et formation personnel + recrutement dans les DSI. Reconnaissance : peut pas être que la LPR ; le gouvernement doit aider les universités à l'instar des sociétés privées dans le cadre du plan de relance : Mandatés dans CHSCT sont saisi par les dossiers qui concerne rénovation des locaux. Protocole d'accord: avancées importantes pour les personnels; s'appuyer sur cet accord pour avancer sur d'autres dossier; nouveaux accord majoritaires? e.g. Télétravail, ESAS contractuels

DGRH : Communiqué de presse de Montchalin sur le télétravail = on n'aura pas le choix de mettre en œuvre de ces mesures

Travailler sur le management du télétravail = on va s'en saisir.

Projet d'ordonnance sur les négo collectives = plus de contenu avec beaucoup de sujets possibles ; déconcentration c'est le sens de l'histoire ; Poussent dans ce sens pour déboucher sur protocoles d'accord majoritaire.

Minute de silence

1. PV du CTMESR du 16 juillet 2019

Approuvé

2. Projet de texte sur les lignes directrices de gestion mobilité

DRH :

Bilan après un an de mise en œuvre => nouvelle version de LDG

(NDLR : en fait il n'y a pas de bilan)

1ère version adoptée avant la publication du décret d'où les modifications

Bilan sera présenté au 1er trimestre 2021

Amendements reçus de SGEN, FSU et SUD

Déclaration Unsa : LDG bienvenues car règles auxquels les univ ne peuvent pas se soustraire et homogénéise. Devrait aussi rappeler les possibilités de mobilités internes au sein des établissements. EC ont une double affectation (enseignement et recherche).

U de recherche de son choix, mais rien sur la composante d'enseignement et le lien fonctionnel entre les 2

Difficulté de changement de labo pour les EC. Rappeler les règles notamment liberté du labo de recherche.

Liberté de faire sa recherche là où il veut

Cas de demande de changement de composante => re-candidater comme si on était externe à l'U !

Sur Biatss = LDG mobilité ne peut pas régler la réalité de la faiblesse des possibilités de mobilité pour les Biatss. Complicé de changer d'établissement dans le cadre d'une mobilité à date. Impossibilité pour rapprochement de conjoint. LDG mobilité ne fait pas beaucoup avancer la machine de la mobilité pour les personnels ITRF.

Amendement n° 1 SUD :

Rajouter la présentation pour avis au CTEP des LDG d'établissements

Avis favorable DGRH

Amendement n°3 SGEN-CFDT :

Déroger au LDG en cas de situation particulière ou besoin du service

Motif : justifier le traitement des situations particulières évoquées p.13 ; DGRH: avis défavorable, considère que c'est traité p13.

Vote: Pour (4) SGEN, UNSA; abs (9) FSU, **Sud**, CGT, SNPTEs; contre (1): FO

Amendement n°4 SGEN-CFDT:

Présentation bilan annuel en CT

Admin ne trouve pas nécessaire de préciser car ne sont pas sûr de fournir les données ; il y aura une réunion avec bilan

Abs CGT, les autres pour dont **Sud**

Amendement n°2 SUD :

Supprimer la phrase : « Cette convention peut prévoir que l'agent mis à disposition peut percevoir de l'organisme d'accueil un complément de rémunération indemnitaire. »

Explication : contre individualisation des rémunérations

DGRH: avis défavorable ; prévu par les textes ; complément de rémunération d'ailleurs pas forcément indemnitaire

Vote: Seul **pour Sud**

Abs FSU et Unsa

Contre les autres

Amendement n°5 CFDT :

Publication d'une liste complémentaire pour ITRF cat A au mois de janvier.

Admin : plutôt défavorable, pb de tenabilité du calendrier

Pour : SNPTES CFDT UNsa

Abst : CGT FSU **Sud** FO

Amendement FSU 1

Présentation du tableau des mouvements aux OS

Objectif : Affiner les éléments sur l'info, sur les mobilités qui viennent de s'écouler

Admin : Non retenu ; réponse de la CADA = communication de donnée personnelles sur l'ensemble des effectifs mais pas le bilan des mouvements : Pas l'établissement d'origine ni celui de destination.

Tous pour dont Sud

Amendement Sud 3 :

P4 1er paragraphe « enseignants-chercheurs »

Remplacer « la commission déontologie » par :

« le référent ou la référente déontologue de l'établissement ou par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique »

Explication : La commission déontologie n'existe plus depuis le 1er février.

Retenu par l'administration avec un petit ajustement

Amendement SGEN 1

Suppression d'alinéa concernant les directives en matière de mutation (avec référence à la politique de site notamment)

DGRH : non retenu. Ça peut faire partie de la fiche de poste.

Pour : Sgen, FSU, Unsa, **Sud**, FO

Abs : SNPTES, CGT

Amendement SGEN 2

Demande que les objectifs de mobilité à atteindre soit les mêmes pour les MCF que pour les PU.

DGRH: avis défavorable ; Concours MCF est essentiellement du primo recrutement, donc pas de problématique de mobilité ou au moins limitée.

Pour les PR c'est l'inverse => différence statistique

Faire une progression et pas tout changer tous les ans...

Ne pas se limiter à des chiffres

Pour : SNPTES Sgen FSU **Sud** Unsa

Abs : CGT FO

Amendement SGEN 6

Possibilité de refuser la mutation en cas de mutation sous condition (exemple pour un couple)
DGRH: retenu

Amendement n°7 SGEN-CFDT:

Préciser ce que signifie « faible ancienneté »
DGRH: non retenu car c'est écrit avant.
Amendement retiré par SGEN

Amendement 8 sgen

Rajouter « progresser dans son parcours pro » (en plus de la convenance personnelle)
Admin : c'est déjà dedans la convenance personnelle; non retenu
Pour : CFDT SNPTES Unsa
Abs les autres dont **Sud**

Amendement n°5 SUD

Toute la partie « Mise en œuvre des règles de départage » s'applique à tous les agents EC comme BIATSS et devrait donc être positionnée ailleurs dans le texte.
DGRH: non retenu ; ça ne s'applique que dans le cadre d'un mouvement annuel, et ne concerne donc que la filière des bibliothèques. (*NDLR : c'est faux, expliciter ce qui relève des priorités légales concerne tout le monde*)
Pour : SNPTES **Sud**
Abs : CGT CFDT FSU Unsa FO

Amendement n°4 SUD

P11 2ième paragraphe de « la prise en compte du handicap »
Supprimer la phrase « Cette prise en considération du handicap du conjoint ou de l'enfant handicapé dans les campagnes annuelles de mutation ne revient pas pour autant à accorder une priorité au titre du handicap au fonctionnaire effectuant une demande de mutation. »
Explication : sinon à quoi sert le plan ?
DGRH: non retenu
Pour unanimité (dont **Sud**)

Amendement SGEN-CFDT 9

Préciser que CIMM concerne l'outre-mer
DGRH: ok, précision rajoutée (*Il a dit exactement comme moi dans mes commentaires "ca ne mange pas de pain"*)

Amendement n°10 SGEN-CFDT

Communication de sa situation individuelle par l'agent
Admin : Principe explicité juste avant. Non retenu
Sgen retire

Amendement n°11 SGEN-CFDT

Attention particulière aux agent-es en fin de décharges syndicales
DGRH : Non retenu ; Situations juridiques bien définies : la fin d'une décharge syndicale ne relève pas de ce type de situation particulière.
Vote : Unanimité pour (dont **Sud**)

Amendement 13 Sgen

Précision sur la procédure de candidature

DGRH: Tout est déjà sur la fiche de poste donc ce n'est pas utile...

Du coup je me suis abstenue

Pour : 4 (Sgen et Unsa)

Abs : les autres dont **Sud**

Amendement n°14 SGEN-CFDT

Détailler les recommandations aux établissements

DGRH: les recommandations sont déjà assez fortes par rapport à ce qui se pratique.

Retiré par le Sgen

Amendement n°15 SGEN

Ajout de précision sur le recours à un RdP.

DGRH: non retenu

Retiré par le Sgen

Amendement 12 sgen

Retenu (c'est de la forme)

Amendement n°16 SGEN

Information des agent-e-s sur les modalités de recours.

Admin : Détailler l'ensemble des recours = ce n'est pas dans les LDG qu'il faut le mettre

Sgen retire mais ...

Sgen : Loureiro étonné qu'il y ait des refus systématiques de tous les amendements allant vers une meilleure information. C'est pourtant ce qu'ils avaient négocié avec la DGAFP lors des discussions de la Loi de transfo de la fonction publique.

DGRH : est sensible mais ne pas surcharger le texte qui du coup ne sera pas lu (trouver le bon dosage). Développer par ailleurs une information simple. Ont développé par exemple sur le Sco un calculateur de barème et qui permet à l'agent de se situer.

Pour : 5 Sgen, FSU, Sud

Abs : les autres

Amendement Sgen 17

Ajout de précision pour des formations

Admin : phrase prévoit les formations, ajout n'éclaire rien

Pour : SNPTES, CFDT, Unsa

Abst : CGT, FSU, **Sud**, FO

Vote sur le texte :

Sud : toujours contre : mise en œuvre de la loi de transfo de la FP, perte de compétence des CAP, et on attendra de voir si ces LDG vont changer quelque chose à la situation sinistrée en matière de mobilité qui caractérise ce Ministère.

Pour : SNPTES

Contre : CGT FSU Unsa **Sud** FO

Abs : Sgen

DGRH demande à ce qu'on fasse attention à l'envoi des amendements dans les délais surtout de gros amendements comme ceux de la CFDT ; ce qui nous empêche de les traiter correctement...

3. Décret relatif aux délégations régionales académiques de la recherche et de l'innovation

Le son est très mauvais, la présentation est à peine audible...

Réforme territoriale : Circulaire qui prévoit le transfert des fonctions de D2RT en DRARI

Recteur doté de la compétence ESRI au 1er janvier 2020 (avec dans 7 régions un recteur délégué sur ces questions.

Importance du dialogue stratégique de gestion

Missions similaires du D2RT et DDARI ; DRARI placé auprès du recteur et pas des préfets qui restent chef de service.

Mettre d'avantage les accents sur la souveraineté économique grâce à l'innovation => *

En plus dimension européenne : Autorité de gestion sur les fonds feder.

Déclaration CGT : vérification du CIR (*NDLR : c'était déjà le cas des D2RT*). Pas de contrepartie du CIR demandée au privé ; l'affecter à l'ESR publics ; poursuite du financement de la recherche par projet qui est rejeté par la communauté. Spécialisation intelligente des territoires... Dialogue annuel de gestion => chaire dans le protocole ; mise en œuvre des tenure track. Loi de régionalisation de la recherche, mise au service des intérêts de la recherche privé. Pour un service national de l'ESR.

Unsa = moyen en personnels mis à dispo ; quel va être le sort des collègues qui sont dans les D2RT

SGEN-CFDT : M. Bonnet, expert pour CFDT

Rattacher l'expertise du CIR au mesri via les recteurs est une bonne chose, mais encore faudra-t-il qu'elle soit faite correctement.

Donc pour eux ça va dans le bon sens. Attentif que les moyens des missions soient donnés aux équipes

Admin : Personnels qui sont dans les délégations vont garder leur mise à dispo dans administration centrale de laquelle ils dépendent.

Amendement Sgen 1 :

Suppression de l'exception guyanaise.

Admin = défavorable

Pour : SNPTES CFDT Unsa

Abs : FSU Sud FO

Contre : CGT

Amendement SGEN 2 :

Restaurer les 2 missions précédentes qui ont été supprimées, même si elles doivent être menées en accord avec le recteur et le recteur ESRI.

Admin : Pas de suppression, mission qui relèvent du recteur de région et donc pas du Recteur académique

Pas de désaisissement du DRARI

Pour : SNPTES FSU Sgen Unsa
Abs : CGT **Sud** FO

Amendement Sgen 3 :

Désignation du délégué régional adjoint : DRARI doit pouvoir donner son avis sur son adjoint, pas nécessaire qu'il y ait l'avis du préfet de région

Admin : Interministériel => implication du préfet

Recteur et préfet qui donne leur avis et Min qui désigne

Pour : SNPTES Sgen FSU Unsa

Abs : CGT **Sud** FO

Amendement Sgen 4 :

Similaire au précédent => pour le renouvellement du DR adjoint

Pour : SNPTES Sgen FSU Unsa

Abs : CGT **Sud** FO

Vote global :

Sud : Contre car application de réforme territoriale et plus précisément accompagnement de la politique de régionalisation de la recherche

Pour : SNPTES

Abs : SGEN-Cfdt, Unsa

Contre : CGT, FSU, **SUD**, FO

4. Décret relatif aux autorités déconcentrées des 2 ministères

Accompagne décret DRARI et DRAGES

Délégation de signature

Pas d'amendements sur le texte

FO : ne va pas se répéter ; FO contre la destruction des services J&S qui sont intégrés.

Sgen-CFDT : expert M. Bonnet ;

J&S pas le sujet du jour même si vigilance là-dessus.

Pas d'objection, ni d'amendement sur le DR à deux niveaux en fonction de si il y a un recteur ESRI ou pas

Vote

Pour : SNPTES, SGEN

Contre : CGT, **Sud**, FO

Abs : FSU, UNSA

5. Point d'info sur le bilan de la prime Covid

P. Coural : Attribution d'enveloppe, encore partiel sur l'université

Utilisation des fonds, tous n'ont pas remonté les infos.

Enquête auprès des établissements pour qu'ils re-décomposent ce qu'ils ont versé (des fois c'est versé avec d'autres primes).

Donc pas en mesure de donner les éléments d'utilisation précis.

Reviendra dans les examens de fin de gestion.

CGT : Déclaration sur prime covid ; contre individualisation. Attribution biaisée (5% d'agent-e-s), pas les enseignants, au bon vouloir des directions.

Division des collectifs de travail. Seuls 5% de l'ESR. Continuité pédagogique assurée par tous enseignants.

Unsa : fausse bonne idée ; n'a fait qu'opposer les collègues les uns contre les autres. Pas au niveau des attentes des personnels.

Deux questions envoyées = mise en place de la rupture conventionnelle dans les établissements RCE et non-RCE. Circulaire dans l'EN.

DGRH : circulaire qui sera envoyée dans les jours qui viennent.

Unsa : Assistant social dans l'ESR renvoyé vers leur établissement pour la revalo du Rifseep qui aurait dû intervenir cette année.

Sgen-CFDT : prime Covid = prime de la discorde ; remontées = vrais problèmes. Espéraient une répartition dans la plus grande transparence, et distribution juste entre les agents => ce n'est pas le cas. Très hétérogène : pour certains établissements = que les agents en présentiel (ex de collègues de DSI oubliés car ils ont travaillé de chez eux). Montant des fois moins que ce que prévu à l'origine. Établissements n'ont pas pu satisfaire tous ceux qu'ils pensaient donc certains ont parfois rajouté. CT quasi jamais associés aux décisions ; très rarement associé à la construction de la décision. Ça aurait dû être un élément de reconnaissance.

DGRH : même problème du côté Sco, Divergences d'une académie à l'autre. Il faut que les CT se positionnent sur ce type de choses => car ce sont des attributions collectives.

CGT: primes réservées pour un petit nombre, décidées par la hiérarchie.

Note que le relevé des votes n'était pas correct lors de cette réunion : lot de voix pour ceux qui sont en distanciel sans vérification ; en plus CT dans la semaine des vacances => absences

Unsa : circulaire rupture conventionnelle. Pour toutes les catégories de personnels.

SNPTES : souhaite discuter de cette circulaire.

CGT : demande reconnaissance professionnelle pour le personnel des Crous durant crise COVID

Prochain CTMESRI : 23 novembre 2020